

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA CHAMPAGNE CONLINOISE & DU PAYS DE SILLE
4, rue de Gaucher - 72240 CONLIE

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL de COMMUNAUTE

NOMBRE de CONSEILLERS en EXERCICE : 32

NOMBRE de CONSEILLERS PRESENTS : 28

NOMBRE de VOTANTS : 30

L'an deux mil dix-huit, le deux juillet à 20 heures 00, le Conseil de Communauté de Communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé, légalement convoqué le 25 juin 2018, s'est réuni à la salle de réunion du Pôle Intercommunal en séance publique, sous la présidence de Monsieur Joël METENIER, Président,

Etaient présents : M. Vincent HULOT, M. Joël GARENNE, M. Joachim BELLESSORT, Mme Nathalie THIEBAUD, Mme Ginette SYBILLE, M. Dominique AMIARD, M. Dominique GENEST, M. Patrice GUYOMARD, M. Sylvain LETOURNEAU, Mme Sonia MOINET, M. Christian DEVAUX, M. Rémy MAUBOUSSIN, M. Jean LEBRETON, M. Daniel LEFEVRE, Mme Emmanuelle LEFEUVRE, M. Maurice HAMELIN, Mme Nathalie PASQUIER-JENNY, M. Roger COCHET, M. Joël BARRIER, M. Paul MELOT, M. Thierry DUBOIS suppléant de Mme Françoise LEBRUN excusée, M. Gérard DUPONT, M. Alain HORPIN, M. Joël METENIER, M. Guy BARRIER, Mme Claire PECHABRIER, M. Michel BIDON, Mme Valérie LUNAZZI.

Formant la majorité des membres en exercice

Absents excusés avec pouvoir : M. Gérard GALPIN ayant donné pouvoir à M. Guy BARRIER
M. Eric POISSON ayant donné pouvoir à Mme Claire PECHABRIER

Absents excusés avec suppléants : Mme Françoise LEBRUN

Absents excusés : Mme Martine COTTIN

Absents : M. Jean-Paul BROCHARD

M. Gérard DUPONT a été désigné secrétaire de séance

Objet : MODIFICATION AVEC ENQUETE PUBLIQUE DU PLU DE LA COMMUNE DE SILLE LE GUILLAUME

Monsieur le Président informe les membres que le Plan Local d'Urbanisme de Sillé le Guillaume a été approuvé le 17 novembre 2014. Il précise ensuite qu'il convient de procéder à une modification avec enquête publique du document d'urbanisme de Sillé-le-Guillaume pour les raisons suivantes :

1. Pour réduire la zone Ue aux abords de la Cité scolaire Scarron qui devait accueillir une piscine. Le projet de piscine étant suspendu, il a été décidé d'accueillir à cet emplacement une gendarmerie. Ce projet ne nécessitant pas autant de surface que pour le projet de piscine, il est décidé de reclasser une partie de la surface Ue en zone Aa (agricole).

Le conseil communautaire, après délibération, décide à l'unanimité :

1 – d'engager une procédure de modification avec enquête publique de Sillé-le-Guillaume, conformément à l'article L.153-37 du Code de l'Urbanisme

2– de donner autorisation au Président pour signer toute convention de service concernant la modification avec enquête publique du Plan Local de l'Urbanisme de Sillé le Guillaume

Les crédits destinés au financement des dépenses afférentes sont inscrits à l'article 202 du budget primitif 2018.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme,
Le Président,